

Les cultivateurs de ce pays sont chargés d'impôts au point d'être acculés à la banqueroute. On pourrait facilement diminuer les dettes du cultivateur en abaissant le prix de ce qu'il lui faut acheter. Et cela, on pourrait y arriver en abaissant le tarif. Un autre moyen de diminuer ses dettes serait aussi d'augmenter le prix des produits qu'il doit vendre, ce qui pourrait également se faire en abaissant les droits. Une autre aide notable serait de réduire le loyer de l'argent. Je crois que l'on a commis une erreur fatale en haussant ce taux. Les gouvernements conservateurs, tant fédéral que provinciaux, se sont fait une fausse idée de ce taux d'intérêt. Le fait que les emprunts du Gouvernement ont été sur-souscrits montre que l'argent aurait pu être obtenu à un taux moins élevé. On me dit que le taux d'intérêt du dernier emprunt provincial était de $6\frac{1}{2}$ p. 100. Comment un cultivateur peut-il compter sur une hypothèque quand un prêteur peut obtenir $6\frac{1}{2}$ p. 100 d'intérêt du gouvernement? Où le citoyen pourra-t-il se procurer de l'argent en hypothéquant sa maison? Il sera presque impossible au cultivateur, à l'ouvrier, au marchand de payer ce taux d'intérêt pour les hypothèques.

Je crois que les populations rurales de l'Ontario ne devraient pas être invitées à prendre soin des chômeurs des villes. Les manufacturiers des grands centres comme Toronto sont subventionnés par des tarifs dans les temps prospères, et secourus dans l'adversité par les impôts directs. Les riches de Toronto devraient s'occuper de leurs propres nécessiteux; cette responsabilité ne devrait pas être laissée au Gouvernement fédéral. Une mesure qui a montré les dispositions de ce ministère, et qui a été une grave erreur, selon moi, a été la lourde taxe sur les salopettes, les vêtements d'enfants et les voitures de bébés. En grevant ces voitures le Gouvernement a montré un esprit très méprisable. Il est regrettable que les riches du Canada cherchent à imposer une taxe sur les enfants. Même les fournitures d'écoliers sont sujettes à l'impôt.

Avant les élections, le premier ministre prenait plaisir à déclarer en maintes circonstances ce qu'il se proposait de faire. Il allait faire ceci et cela. A Toronto, il y a quelque temps, parlant de la situation, il a dit que Dieu seul pouvait sauver le pays. Avant les élections, c'est lui-même qui devait être notre salut, mais aujourd'hui, il confie cette tâche à la Divinité. J'ignore si le ciel va accepter; je pense que le premier ministre devrait s'occuper de ses propres affaires. Je crains qu'il ne puisse s'attendre à ce que le ciel étudie les lois économiques afin que ses projets s'accomplissent. Il a entrepris une tâche, et il fait mieux de continuer.

Fait remarquable, le Gouvernement actuel n'emploie jamais le temps passé. J'ai presque toujours entendu les membres de la droite se servir du futur. Il y a quelques jours, un des ministres a employé, il est vrai, le passé, mais il l'a modifié avec le subjonctif. Généralement parlant, toutefois, le Gouvernement ne s'est pas servi du passé de l'indicatif; il ne nous dit pas ce qu'il a fait. Lorsqu'une de ses mesures échoue, il en présente une autre avec de grandes promesses, et si elle n'a pas le succès, il recommence le même jeu pour une autre. C'est ainsi que le peuple est conduit.

J'avoue qu'il fait quelque effort pour nourrir les gens mais je ne crois pas que les honorables députés de la droite se félicitent de faire l'aumône. A mon sens, c'est un aveu de faiblesse de la part du ministère. C'est une indication de l'incapacité de notre pays. Tout ce qu'entreprend le Gouvernement semble nous désappointer complètement. Lorsque le public demande de l'aide il ne reçoit que la pomme de Sodome qui se change en cendre dans la main. Cela est arrivé si souvent que les habitants en sont venus à éprouver un sentiment de détresse et de désappointement.

Les honorables députés se rappellent que la session spéciale de 1930 a été convoquée avec un effet très dramatique. Je ne doute pas que le ministère n'ait voulu créer l'impression que les anciens dirigeants avaient négligés leur devoir. Il a annoncé à son de trompe dans tout le pays et dans toute la presse qu'une session spéciale était nécessaire. Mais aujourd'hui que le chômage est encore pire, que les gens meurent de faim, qu'il y a des milliers de sans-travail, le ministère ne soumet presque aucune loi à l'étude du Parlement. De quelles grandes questions sommes-nous saisis? D'abord, le ministre de la Justice (M. Guthrie) nous a appris que quelqu'un a payé le billet de chemin de fer d'un autre, et qu'un libéral en dehors de cette enceinte en a fait la remarque. Nous ne nous occupons pas de savoir qui avait payé ce billet de chemin de fer. Puis nous avons eu à discuter la frontière entre l'Alberta et la Colombie-Anglaise. Ce sujet ne nous intéressait guère. Nous avons dû ensuite examiner la loi des jeunes délinquants, et la loi relative à l'inspection du poisson, ainsi qu'une modification de la loi des brevets.

Dans un temps de détresse comme celui-ci je me demande pourquoi on nous demande d'ergoter sur toutes ces insanités préparées pour nous par le ministre de la Justice. Tous ces sujets n'intéressent pas le pays à l'heure actuelle. Que nous importait de savoir qui a payé tel voyage à New-York? Les jeunes délinquants et la ligne frontière entre l'Alberta et la Colombie-Anglaise: qu'est-ce que cela